



CfpcPBE20190919PV12

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N° 12
REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2019
MAISON DU SPORT FRANCAIS**

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier), Denis DAUNE (vice-président), André LECLERCQ (président), Claude PIARD (secrétaire général), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Membres excusés : Odette DURAND (vice-présidente), Erich BATAILLY (trésorier adjoint).

Assistent : Thierry MESSINA (chargé de communication), Gilles LECOCQ (organisateur du colloque de Cergy).

Le président ouvre la séance à 10 heures en évoquant les excuses des absents.

1. Approbation du PV 11 du Bureau exécutif

Le procès-verbal de la réunion de Bureau exécutif du 6 juin est approuvé.

2. Actualités

- Jean Vintzel est chargé de collationner la situation « décorative » des membres du Conseil d'administration. Un message électronique est parvenu en ce sens à tous. Des dossiers seront instruits en vue de l'AG électorale de 2021.
- Il est acté qu'un IRIS Pierre de Coubertin sera dorénavant décerné à l'occasion de la cérémonie annuelle des Trophées de l'AFSVFP (28/11 pour l'année 2019). Le premier récipiendaire a été désigné à l'unanimité par le conseil d'administration de l'AFSVFP, il s'agit de Laurence Munoz.
- Il est également décidé qu'à l'occasion de notre Assemblée générale, un prix Pierre de Coubertin/CFPF sera désormais décerné « à ceux qui font le sport ». Il s'agit de récompenser et valoriser un dirigeant pour son action collective aux services des valeurs défendues par Pierre de Coubertin. La candidature de Bernard Ponceblanc est actée pour l'AG 2020. Le C.A. devra entériner ce point, aussi bien sur la forme que sur le fond.
- André Leclercq a formulé une demande de rendez-vous avec Marie Barsacq, directrice « impact et héritage » au sein du COJOP de Paris 2024.
- Présence de Claude Piard à la commission des fédérations non-olympiques le 5 septembre dernier. A l'ordre du jour l'examen du projet de loi de finances, du projet de loi sur le sport déposé par 120 députés et un large débat sur la suppression de postes de CTS.

Maison du Sport Français

- L'ordre du jour du prochain Conseil d'administration (03/10) est élaboré sur la base de celui du Bureau exécutif de ce jour.

3. Jeux de la Francophonie 2021 à Kinshasa (RD. Congo)

Jean Vintzel a pris contact avec Mme Zeina Mina, directrice du Comité international de ces Jeux. L'entretien a été cordial et rassurant (situation politique, sanitaire, stade de 80.000 places...), elle souhaiterait que l'AFAO organise sur place un colloque selon des modalités encore à définir. Il revient au Conseil d'administration de décider d'ouvrir ce dossier pour que le CFPC puisse être la cheville ouvrière de cette organisation.

4. Forum de Mâcon (24/31 août 2019)

Intervention de Bernard Ponceblanc, lequel dresse le bilan de ce forum :

- Remerciements pour l'aide des membres du Bureau exécutif présents à cette occasion.
- 26 délégations présentes - 200 personnes - 39 professeurs - 25 jeunes encadrants. Présence de Denis Maseglia.
- Staff de l'organisation performant et dévoué.
- Bonne couverture médiatique locale. Mise en ligne sur notre site Internet de vidéos, photos et commentaires couvrant l'ensemble des activités de ce forum.
- Bonne collaboration de la mairie, de la région et du département.
- Cérémonies d'ouverture et de clôture réussies.
- Semaine basée sur la citoyenneté, le Fair-Play/Respect et le vivre ensemble avec des ateliers « sport ». L'occasion de saluer les participants pour leur engagement tant sportif que citoyen.

André Leclercq et les membres présents sont fiers de cette organisation et adressent à Bernard Ponceblanc et son équipe leurs plus vifs remerciements.

5. Colloque de Cergy (16/18 octobre 2019)

C'est un colloque d'une dimension nationale et internationale Comment passe-t-on des valeurs aux vertus. Intervention de Gilles Lecocq. Le programme définitif sera officialisé la semaine prochaine et distribué au prochain CA.

Sur la base du programme prévisionnel (cf. PV du CA du 06/06/19), il est précisé les points suivants :

- Mercredi 16/10, journée sur le thème de la culture. Le protocole d'ouverture du colloque est arrêté.
- Jeudi 17/10, journée sur les thèmes du patrimoine sportif/éducatif et des « minorités actives ». Claude Piard interviendra à cette occasion ainsi qu'Yves Touchard sur le thème « sport et sciences ».
- Vendredi 18/10, journée consacrée en grande partie aux « sphères économiques ». André Leclercq interviendra en fin de colloque pour le bilan de ce dernier.

Possibilité pour le CFPC d'inviter quelques personnalités à la soirée de gala avec la présence du CG et du CD. Le bouclier de Brennus sera parmi nous.

Il reste encore à lister (et à emmener) nos produits : gadgets, livres, gazettes, flyers, etc... Une table sera mise à notre disposition à cet effet.

6. Publications

- L'ouvrage en 2 volumes *Le sport français sous la IIIème République* est sorti des presses. Prix de vente : tome 1 (22,50 €) et tome 2 (20,50 €). Cet ouvrage sera envoyé aux auteurs et à quelques personnalités la semaine prochaine (séance de travail sur le sujet le jeudi 26/09). Nous en profiterons pour insérer le petit dépliant « Ce que fait le CFPC ».
- Les actes du colloque 2017 à Angers : la couverture est finalisée et les épreuves tirées. En relecture pour une sortie début octobre aux éditions EPURE. Angers se charge en principe de leur diffusion aux congressistes.
- La Gazette n° 58/59 aura une nouvelle présentation. Elle est chez l'imprimeur et une centaine d'exemplaires sera acheminée au colloque de Cergy.
- Pour les Gazettes suivantes, les confirmations d'articles récemment reçues permettent d'assurer au moins un numéro sur la problématique des « Jeux disparus » (antiques et éphémères) et un autre numéro sur les « Jeux locaux et ethniques ». Un troisième numéro est envisagé sur les grands jeux continentaux et autres (méditerranéens, universitaires, militaires, etc...). A ce jour, 3 contributions annoncées dont 2 confirmées. Une relance sera nécessaire courant 2020.

7. Point financier

Francis Aubertin a reçu la subvention de la mairie de Paris (800 euros) et finalise sa demande auprès de l'Agence nationale du sport. Par ailleurs, son courrier de rappel « adhésions 2019 » a permis de récupérer 1100 euros.

Le conseil d'administration devra se prononcer sur la possibilité de renoncer à nos remboursements kilométriques (frais de déplacement) pour les laisser au CFPC en tant que don (déduction fiscale possible pour chacun).

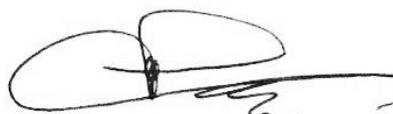
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le chargé de communication,
secrétaire de séance



Thierry Messina